



TROTTOIRS

Avis aux Contribuables

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées de la Cité de Montréal, savoir:

- AYLWIN, des deux côtés, depuis la rue Ste-Catherine à la rue Stadacona.
- BURNSIDE, des deux côtés, depuis l'avenue Union à la rue Stanley.
- CANNING, du côté ouest, depuis la voie du Grand Tronc à la rue St-Antoine.
- CATHEDRALE, des deux côtés, depuis la rue St-Antoine à la rue Osborne.
- STE-CATHERINE, du côté nord, depuis la rue Chambly jusqu'aux limites est.
- CEDRES, vis-à-vis du No civique 120.
- CENTRE, du côté nord, depuis la rue d'Argenson jusqu'à limites ouest de la Cité.
- CENTRE, du côté nord, depuis la rue Ropery à la rue d'Argenson.
- CENTRE, du côté nord, depuis la rue d'Argenson jusqu'à la ruelle en allant vers l'ouest.
- CENTRE, du côté sud, depuis la rue Ropery à la rue Charlevoix.
- CHAMBORD, du côté est, depuis l'Avenue Mont-Royal jusqu'au No civique 333.
- CHAMBORD, du côté ouest, depuis l'avenue Mont-Royal à la rue Gilford.
- CHAMBORD, du côté est, depuis la rue Marie-Anne à la rue Mont-Royal.
- CHAMBORD, des deux côtés, depuis le Parc Lafontaine à la rue Marie-Anne.
- CHAMPAGNE, du côté nord, depuis la rue Dufresne jusqu'à 100 pieds en allant vers l'est.
- CHAMPLAIN, depuis le No civique 691 au No 747.
- CHAMPLAIN, du côté est, depuis la rue Demontigny à la rue Ontario.
- CHAMPLAIN, du côté est, depuis la rue Ste-Catherine à la rue DeMontigny.
- CHAMPLAIN, du côté est, depuis la rue Lagauchetière à la rue Dorchester.
- ST-CHARLES, des deux côtés, depuis la rue Charlevoix en allant vers l'ouest.
- CHARLEVOIX, du côté ouest, depuis la rue du Grand Tronc jusqu'à la voie du G. T. R.
- CHARLEVOIX, côté est, depuis la voie du Grand Tronc jusqu'à la rue Ryde.
- CHARLEVOIX, du côté ouest, depuis la rue Coleraine à la rue Rozel.
- CHARLEVOIX, du côté est, depuis la rue Centre en allant vers le sud.
- CHARLEVOIX, du côté ouest, depuis la rue St-Charles à la rue St-Patrice.
- CHARLEVOIX, du côté est, depuis la rue des Manufactures jusqu'au pont du canal.
- CHARRON, du côté ouest, depuis la rue Coleraine jusqu'à la voie du G. T. R.
- CHATEAUGUAY, du côté sud depuis la rue Charlevoix à la rue d'Argenson.
- CHOMEDY, des deux côtés, depuis la rue Ste-Catherine à la rue St-Luc.
- COLERAINE, côté nord, depuis la rue Charlevoix, jusqu'à 250 pieds en allant vers l'ouest.
- CRESCENT, du côté ouest, depuis la rue Ste-Catherine, en allant vers le nord.
- CUVILLIER, du côté est, depuis la rue Ste-Catherine jusqu'à 300 pieds en allant vers le nord.
- CUVILLIER, du côté ouest, depuis la rue Ste-Catherine jusqu'à 100 pieds en allant vers le nord.
- DALHOUSIE, du côté ouest, depuis la rue Wellington à la rue William.
- DELINELLE, du côté ouest, depuis la rue St-Ambroise jusqu'à la voie du G. T. R.
- DELORIMIER, au coin sud-ouest de la rue Mont-Royal.
- DELORIMIER, du côté est, depuis la rue Marie-Anne jusqu'au trottoir permanent en allant vers le sud.
- DELORIMIER, depuis le No civique 847 à 887.
- DEMONTIGNY, au coin sud-est de la rue Cartier.



SIDEWALKS

Notice to Ratepayers

PUBLIC NOTICE is hereby given that the special rolls of assessment for the construction of sidewalks in the following streets, viz:

- AYLWIN, both sides from St. Catherine to Stadacona.
- BURNSIDE, both sides from Union Ave. to Stanley.
- CANNING, west side, from G. T. R. tracks to St. Antoine.
- CATHEDRAL, both sides, from St. Antoine to Osborne.
- ST. CATHERINE, north side, from Chambly to limits east.
- CEDAR, opposite civic No. 120.
- CENTRE, south side from Charlevoix to west City limits.
- CENTRE, north side, from Ropery to d'Argenson.
- CENTRE, north side, from d'Argenson to lane westward.
- CENTRE, south side, from Ropery to Charlevoix.
- CHAMBORD, east side, from Mount Royal Avenue to civic No. 333.
- CHAMBORD, west side, from Mount Royal Avenue to Gilford.
- CHAMBORD, east side, from Mary Ann to Mount Royal Avenue.
- CHAMBORD, both sides, from Park Lafontaine to Mary Ann.
- CHAMPAGNE, north side, from Dufresne to 100 feet eastward.
- CHAMPLAIN, from civic No. 691 to 747.
- CHAMPLAIN, east side, from Demontigny to Ontario.
- CHAMPLAIN, east side from St. Catherine to DeMontigny.
- CHAMPLAIN, east side, from Lagauchetière to Dorchester.
- ST. CHARLES, both sides, from Charlevoix westward.
- CHARLEVOIX, west side, from Grand Trunk St. to G. T. R. tracks.
- CHARLEVOIX, east side, from G. T. R. Tracks to Ryde.
- CHARLEVOIX, west side, from Coleraine to Rozel.
- CHARLEVOIX, east side, from Centre southward.
- CHARLEVOIX, west side, from St. Charles to St. Patrick.
- CHARLEVOIX, east side, from Manufacturers to Canal Bridge.
- CHARRON, west side, from Coleraine to G. T. R. tracks.
- CHATEAUGUAY, south side, from Charlevoix, to d'Argenson.
- CHOMEDY, both sides, from St. Catherine to St. Luke.
- COLERAINE, north side, from Charlevoix to 250 feet westward.
- CRESCENT, west side from St. Catherine westward.
- CUVILLIER, east side from St. Catherine to 300 feet northward.
- CUVILLIER, west side, from St. Catherine to 100 feet northward.
- DALHOUSIE, west side, from Wellington to William.
- DELINELLE, west side from St. Ambroise to G. T. R. tracks.
- DELORIMIER, south east corner of Mount Royal Avenue.
- DELORIMIER, east side, from Mary Ann to permanent